

Małgorzata Nowakowska

Ecole Normale Supérieure de Cracovie

Le choix entre „le” et „ce” devant les syntagmes nominaux anaphoriques abstraits

La détermination des SN anaphoriques est un centre d'intérêt pour plusieurs linguistes qui travaillent dans le cadre de la grammaire textuelle. Ils citent un certain nombre de critères qui favorisent soit l'emploi de l'adjectif démonstratif soit celui de l'article défini devant un SN anaphorique. Je citerai les plus importants. L'article défini est préférable, ou même, pour certains linguistes, l'unique possible, dans le cas des anaphores dites „associatives” et dans le cas de ce qu'on appelle la „saisie externe” du nom anaphorisant (souvent précédée d'une énumération dans la phrase précédente). Au contraire, l'adjectif démonstratif semble obligatoire dans le cas de la recatégorisation effectuée par le SN anaphorique et dans le cas de la „saisie interne”, qui souligne le contraste entre les différents membres d'une même catégorie d'objets. De plus, je signale l'opinion souvent répétée que l'adjectif démonstratif apparaît plus fréquemment devant les SN anaphoriques que l'article défini, et que l'on peut presque toujours substituer l'adjectif démonstratif à l'article défini, alors que le contraire n'est pas vrai.

Sans vouloir mettre en cause le bien-fondé de tous ces critères, je ne pense pas être seule à ressentir le besoin de les hiérarchiser, afin d'arriver à une règle générale. C'est justement l'objectif de cet article. Ainsi, mes analyses ne seront pas fréquemment en désaccord avec les opinions de certains linguistes déjà citées. Je voudrais seulement arriver à une image moins disparate du phénomène.

L'analyse que je vais présenter suit les données de la grammaire textuelle, données toujours soumises à la méthodologie de la syntaxe sémantique. D'après cette théorie, élaborée par le prof. Stanisław Karolak (1993, 1995), on voit dans un texte aussi bien le niveau de la forme que celui du sens. Ce dernier est responsable, non seulement, des informations explicites, mais aussi du calcul de l'implicite, très important pour la détermination.

Je me limiterai aux SN anaphoriques dont les noms têtes sont des noms abstraits. Puisque ce type de syntagmes est souvent omis dans des analyses textuelles (sauf Apothéoz & Chanet 1997), je le trouve d'autant plus intéressant. On peut remarquer que si l'on cite des SN abstraits dans des articles différents, les auteurs ne ressentent pas le besoin d'une analyse

différente pour les SN anaphoriques avec les noms têtes concrets et ceux avec les noms têtes abstraits. Pourtant, cette analyse doit être différente là où on fait une analyse sémantico-syntaxique du texte, parce que les implications de ces deux types de noms sont différentes: les noms concrets sont, dans la majorité des cas, avalents, tandis que les noms abstraits sont polyvalents ou relationnels. Ces implications permettent de comprendre la fréquente non répétition des expressions d'arguments impliqués, donc, entre autres, le phénomène d'anaphorisation et le manque de certains morphèmes cohésifs dans un texte cohérent.

En ayant limité mon corpus aux noms abstraits, je dois préciser que par nom abstrait j'entends, après S.Karolak, un nom qui ne résorbe aucune position d'argument, donc qui permet de remplir toutes les positions d'arguments qu'il implique. Mais, je prendrai en considération également des noms désignant des objets notionnels et/ou linguistiques. Ces noms, résorbant des arguments propositionnels, apparaissent souvent dans des textes comme hyperthèmes ou reprises „métatextuelles”.

1. Définition de l'anaphore et des SN anaphoriques

1.1. SN anaphorique et expressions coréférentielles

Après avoir répandu le phénomène d'anaphore ou de reprise aux syntagmes nominaux, on sent la nécessité de redéfinir le terme d'anaphore. Le danger qui apparaît, à présent, est qu'on peut considérer tous les SN définis ou démonstratifs comme anaphoriques, tous ceux qui contribuent à la cohérence d'un texte. Dans mon analyse, j'accepte la définition de l'anaphore donnée par le prof. S.Karolak (1993), d'après laquelle l'anaphore est une relation entre deux termes dans un texte. Cette relation, par différence à la coréférence, n'est pas une relation symétrique. Ainsi, le deuxième terme, reprise ou anaphorisant, n'est-il pas autonome et exige-t-il un contexte linguistique précédent pour pouvoir être interprété. C'est justement ce manque d'autonomie interprétative¹ que je trouve très important pour reconnaître un SN anaphorique dans un texte.

De là vient qu'il ne faut considérer comme anaphore ni le couple de type *Stendhal... l'auteur de „Le Rouge et le Noir”*, ni deux SN définis employés virtuellement de type *l'amourl'amour*. Dans les deux cas, tous les SN représentent des structures sémantico-syntaxiques autonomes. Ils sont liés de relation symétrique: dans le premier exemple ils décrivent un même objet extralinguistique, dans le deuxième cas ils désignent un même

¹ Il faut ajouter que j'attribue le terme d'autonomie interprétative aussi aux SN précédés de l'article indéfini; par ex. *J'ai vu un joli film*. Cette notion est proche de celle de catégorémacité.

concept. Il est donc impossible d'appeler «reprises» les SN *l'auteur de „Le Rouge et le Noir”* et *l'amour*; ils peuvent très bien se passer du cotexte précédent.

On trouve un avis semblable chez Blanche-Benveniste C. & Chervel A. (1966:30), bien qu'il ne découle pas de leur définition de l'anaphore². Les auteurs avertissent qu'il ne faut pas mettre le signe d'égalité entre la répétition d'un même nom et la fonction d'anaphore. Ils donnent comme exemple un nom pris dans sa plus grande extension *le désespoir... le désespoir* et un nom propre répété *Lao-tseu...Lao-tseu*.

1.2. SN anaphorique et expression thématique

L'anaphore se lie strictement à l'expression thématique dans un texte. Ce lien se déduit de la définition de l'anaphore: si elle a la tâche de renvoyer au cotexte précédent, elle ne peut pas faire partie de l'expression rhématique, puisque cette dernière apporte, par définition, une information nouvelle. Cela ne veut pas dire, bien évidemment, que tous les éléments d'un SN anaphorique doivent avoir nécessairement la fonction de répétition.

Je tiens à souligner que le rôle principal de l'anaphore consiste en reprise, et, par ceci je m'oppose à certains linguistes, tels qu'Apothéloz & Chanet. Après avoir cité l'exemple:

(1) Je ne vide pas le lave-vaisselle. C'est la seule tâche que j'ai réussi, en quinze ans, à inculquer à mes filles. (A.Plume: *Promenade avec Emile L.*, 61)

ils écrivent que *la seule tâche* est anaphorique, car „il ne fait aucun doute que le lexème *tâche* n'est interprétable qu'en vertu des informations préalablement données” (p.164). En réalité, le lexème 'tâche' se lie par son sens au cotexte précédent, mais cela ne prouve pas encore qu'il reprenne l'information donnée par la phrase précédente. Le rôle du SN *la seule tâche* est de dire quelque chose sur *vider le lave-vaisselle*, donc d'en prédiquer quelque chose. L'unique chose que l'on puisse dire sur son lien avec le cotexte précédent est qu'il prédique l'information qu'on met facilement dans le champ sémantique auquel appartient le cotexte précédent. Il s'agit donc de relation isotopique, grâce à laquelle nous obtenons un texte lexicalement cohérent. Remarquons que la phrase *C'est la seule maxime que j'ai réussi, en quinze ans, à inculquer à mes filles* est très bizarre car elle ne constitue pas avec la phrase 1 une suite sémantiquement cohérente, mais elle ne peut pas être interprétée indépendamment

² Les auteurs donnent la définition suivante: „Sera anaphore pour nous tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est lié à une première apparition dans le contexte. Cette définition peut sembler peu rigoureuse et très psychologique; il en serait difficilement autrement puisque l'anaphore est en grande partie un phénomène extra-linguistique.” (Blanche-Benveniste C. & Chervel A. 1966:29)

du cotexte précédent. Cela est dû à la présence du pronom *ce*, et c'est ce pronom qui est responsable de la liaison avec le cotexte précédent dans l'exemple d'Apothélos & Chanet.

Il y a une autre preuve que le SN *la seule tâche* n'a pas de fonction anaphorique. Elle concerne la détermination de ce SN. Il est vrai que ce SN n'est pas autonome, mais il coopère avec le cotexte suivant. C'est la proposition relative qui permet ici d'employer l'article défini³. En termes de syntaxe sémantique, *la seule tâche* n'est pas séparé de la relative déterminative, en en formant une description définie d'états de choses. Même si l'on prive cette phrase du cotexte précédent, la détermination du SN *la seule tâche* ne change pas, ce que nous pouvons observer après avoir transformé l'exemple cité en une phrase:

(1a) Vider le lave-vaisselle est la seule tâche que j'ai réussi, en quinze ans, à inculquer à mes filles.

Cet exemple démontre également que c'était le pronom *ce* qui avait la fonction d'anaphore dans l'exemple (1).

1. 3. Antécédent d'un SN anaphorique et conception coréférentielle de l'anaphore

Dans des analyses textuelles, on se donne la tâche de trouver l'antécédent d'une anaphore, et on indique souvent un nom seul dans une phrase précédente. Pourtant, à moins qu'il ne s'agisse pas d'une anaphore lexicale, l'anaphore ne reprend pas un seul élément de la phrase précédente mais toute la phrase ou tout un fragment de texte. On trouve une telle constatation dans l'article du prof. S.Karolak (1993). En analysant la phrase

(2) *Un étudiant* est entré dans le bureau. *L'étudiant / cet étudiant* a demandé l'heure.
le prof. Karolak remarque que ce qui constitue l'antécédent du SN *l'étudiant* n'est pas le nom *étudiant* tout court, mais toute la phrase précédente, à savoir: *étudiant qui est entré dans le bureau*.

Je mets l'accent sur cette propriété des anaphores, car plusieurs linguistes l'accordent uniquement à un type d'anaphore, anaphore „conceptuelle”, puisqu'elle a la tâche de résumer le cotexte précédent. Comme on l'a souligné, à l'exception de l'anaphore lexicale, l'anaphore renvoie à une suite plus longue qu'un nom.

L'opinion que le fonctionnement de l'anaphore consiste à renvoyer à un vaste contexte semble être proche des analyses faites par C.Blanche-Benveniste & A.Chervel (1996). En analysant une phrase générique, les deux linguistes remarquent que la compréhension

(l'intension) du SN anaphorique est plus grande que celle de l'antécédent. Je rappelle leur analyse parce qu'elle est importante aussi pour d'autres raisons.

„On peut, après un énoncé comme «Un soldat espagnol ne craint pas la fatigue», reprendre avec *ce soldat*... Dans les deux cas *soldat* est saisi en valeur générale; dans le second cas, la compréhension du syntagme est cependant plus grande: il implique évidemment «espagnol», mais aussi, ce qui est moins évident, la prédication de *soldat espagnol* dans l'énoncé précédent («ne pas craindre la fatigue»). L'accroissement de la compréhension impliqué par *ce* ne nous a pas rapprochés du particulier.” (1966:21)

Plusieurs linguistes appellent anaphorique l'expression qui se rapporte au même objet que l'antécédent, donc ils soutiennent la thèse de la coréférence. Puisque C.Blanche-Benveniste & A.Chervel parlent de la relation d'anaphore dans le cas des SN virtuels, on peut se servir de leur analyse pour objecter aux partisans de la théorie coréférentielle des anaphores. Dans ce cas, il faut employer le terme d'anaphore „lexicale” (Karolak 1993), qui consiste à renvoyer uniquement au concept véhiculé par l'antécédent, sans prendre en considération sa référence au monde extralinguistique. On cite comme exemple de l'anaphore lexicale les reprises dans le contexte inactuel et le pronom français *en*.

2. Structure sémantico-syntaxique du SN abstrait anaphorique

La structure sémantico-syntaxique se compose du nom tête abstrait avec tous les éléments impliqués et adjoints qui entrent dans ce syntagme. Je crois que cette structure est en partie responsable du choix entre l'article défini et l'adjectif démonstratif. Dans le cadre de cet article, je présenterai seulement deux éléments de cette structure: le type de nom abstrait constituant le N tête et la présence du sens axiologique dans le SN.

2.1. Les noms abstraits polyfonctionnels comme noms têtes

Je me sers de la classification suivante des noms abstraits: noms d'états, noms d'actions, noms d'actes, noms de manière, noms d'objets notionnels et/ou linguistiques⁴ (cf. Kossakowska E. & Nowakowska M. (1995)). On sait que souvent la morphologie ne marque pas l'appartenance à l'un des types de noms abstraits. Comme exemple, on peut prendre le nom abstrait *production*. Ce mot est polyfonctionnel, car il ne change pas de forme ayant

³ Certains linguistes parleraient ici de l'article défini ayant une valeur cataphorique et non anaphorique

l'interprétation d'une action, ayant l'interprétation de la manière de cette action ou finalement, ayant l'interprétation d'un objet produit⁵ (dans la troisième interprétation, c'est un nom concret). Un autre exemple est le nom *cruauté*, qui appartient soit aux noms d'états (*la cruauté du roi*), soit aux noms d'actes (*les cruautés du roi*). L'image embrouillée que la morphologie crée dans la catégorie des noms abstraits peut avoir encore une autre forme. Citons comme exemple le nom *explication*. Il signifie soit l'action d'expliquer, soit la manière d'expliquer, ou bien encore l'objet linguistique, donc quelque chose qu'on a expliqué. Comme on le verra dans un texte, le scripteur peut jouer sur la valeur polyfonctionnelle de plusieurs noms abstraits.

Après cette introduction, passons aux analyses concrètes. Au début, analysons l'exemple cité par G.Kleiber (1990):

(3) ? Pierre est joyeux. Cette joie est grande.

Ce linguiste soutient que la reprise par le SN démonstratif est impossible, parce que la phrase précédente ne présuppose pas la phrase du type *C'est une / de la joie*, phrase qui constituerait une sorte d'énoncé classificatoire. Il écrit que la phrase précédente „ne présente que l'état de Pierre. Il n'y a pas de référent fourni par le contexte qui puisse être qualifié de *joie*: le fait que Pierre soit joyeux ne peut pas être considéré comme étant une joie ou de la joie.” (1990:253-4) Il oppose ce cas à l'exemple suivant:

- (4) a. * Revoir sa mère. Marie n'a pas eu la joie avant de partir.
- b. Revoir sa mère. Marie n'en a pas eu la joie (...).
- c. Revoir sa mère. Marie n'a pas eu cette joie (...).
- d. * Revoir sa mère. Marie n'en a pas eu cette joie (...).

Comme on le voit dans (4c), la reprise démonstrative est possible. Les exemples discutés par G.Kleiber attendent une explication, mais celle de la présupposition d'une phrase classificatoire n'en est pas une. Sur ce point, j'accepte la critique de M.-J. Reichler-Béguelin (1995:note 20 p.59). La linguiste suisse objecte à G.Kleiber que la phrase (3) peut très bien continuer ainsi:

(5) D'où peut bien venir cette joie?

⁴ Ces derniers sont classés comme noms concrets par S. Karolak, parce qu'ils sont issus de la résorption d'une position d'argument. Je distingue la résorption d'un argument d'objet de celle de l'argument propositionnel.

⁵ Je distingue là entre le résultat et l'objet d'une action. Le terme *résultat* est ambigu, parce qu'il peut désigner l'aspect perfectif et non pas l'objet d'une action. Il est correct d'attribuer l'aspect perfectif au SN *la création du monde*, mais *une création* désigne un objet créé, donc l'aspect ne le concerne nullement.

Comment expliquer ce phénomène? D'après moi, dans les exemples cités (4c) et (5), dotés de temporalité actuelle, le SN anaphorique *cette joie* ne désigne pas un état, mais la manifestation de cet état, donc on n'a pas affaire à un nom d'état, imperfectif par définition, mais à un nom d'acte, perfectif par définition. Dans l'exemple (3) l'entourage linguistique du nom *joie* ne permet pas de justifier le passage de l'état à l'acte. Je pense que la prédication de la phrase *est grande* se combine seulement avec le nom d'état. La situation est inverse dans (5). Etant donné que le verbe *venir* contient le sème d'advenir, il entraîne la perfectivisation du SN anaphorique *cette joie*, en y attribuant l'interprétation inchoative.

L'hypothèse que j'avance se vérifie aussi dans un autre exemple cité par G.Kleiber. Le nom abstrait *désespoir* ne désigne pas un état, mais sa manifestation.

(6) (...) La pauvre mère, subitement ramenée dans le passé, regarda ses invités et éclata en sanglots. Il y avait une place vide, la place de son fils.

- a. Ce désespoir glaça et ennuya la société.
- b. ?? Le désespoir glaça et ennuya la société.
- c. Son désespoir glaça et ennuya la société.

(a. Thérèse Raquin)

Cette interprétation est justifiée par la paraphrase qu'on donne à ces phrases, à savoir: *ce que la pauvre mère a fait en montrant son état de désespoir / la manifestation de son désespoir*.

Quelle est la règle concernant la détermination qu'on puisse déduire de mes considérations sur le type sémantique du nom tête d'un SN anaphorique? Il faut souligner qu'en désignant des propriétés permanentes, les noms d'états ne sont pas comptables, alors que les noms d'actes le sont. C'est pour cette raison que l'adjectif démonstratif est exclu devant les SN anaphoriques avec les noms d'états comme noms têtes, alors qu'il est unique possible devant les SN anaphoriques avec les noms d'actes comme noms têtes.

Cette régularité est en accord avec l'idée de l'influence la „saisie interne” sur l'emploi de l'adjectif démonstratif (C.Blanche-Benveniste & A.Chervel 1966). On peut la formuler de la façon suivante:

Les SN anaphoriques employés réellement (mis dans la temporalité actuelle) ayant les noms têtes polyfonctionnels

- a. n'acceptent pas d'adjectif démonstratif en gardant leur interprétation de l'état
- b. acceptent l'adjectif démonstratif en s'appropriant l'interprétation de l'acte.

Il faut ajouter que la règle citée ne concerne pas le contexte inactuel, parce que l'interprétation des SN anaphoriques abstraits semble être différente. En emploi virtuel *ce*

désespoir signifie *ce type de désespoir* sans l'avoir attribué à une personne. C'est ainsi que l'exemple de G.Kleiber

(7) Il s'agit d'un désespoir. Ce désespoir est celui d'une très vieille dame.

ne constitue pas un contre-argument de ma thèse. Bien qu'il s'agisse ici de l'état de désespoir, le SN anaphorique est employé virtuellement, et il a l'interprétation du type. En outre, ce SN est mis dans une phrase identificatoire qui a la fonction d'identifier ce type avec un autre.

2.2. Les SN anaphoriques en „saisie interne” et en „saisie externe”

Bien qu'il y ait plusieurs différends concernant le choix du déterminant devant un SN anaphorique, la majorité des linguistes trouvent importante la „saisie” du SN anaphorique. La règle générale dit qu'on emploie *ce* devant un SN en „saisie interne”. En se servant de l'exemple cité par C.Blanche-Benveniste & A.Chervel, on dit que dans le SN *ce lièvre* l'adjectif démonstratif „donne le signifié «lièvre» comme présent dans l'instance de discours, et l'oppose implicitement aux autres termes de la série «lièvre» qui n'y sont pas. (1966:10) Par contre, pour qu'il y ait la „saisie externe”, il faut un contraste de signifié. Donc, on dit *le lièvre*, si on l'oppose dans le texte à un autre signifié, par exemple, à un autre genre d'animal.

Cette règle paraît convaincante, mais il arrive souvent que dans un texte donné il n'y a aucune prémisse pour telle ou telle saisie. Evidemment, on peut toujours dire que c'est au scripteur de choisir entre la „saisie interne” et la „saisie externe”. Mais cette constatation n'est vraie qu'en partie. Il en est ainsi quand le scripteur change volontairement de perspective textuelle, ce que je vais traiter dans le paragraphe suivant. Ici, je me pose la question de savoir ce qui fait arriver à la saisie interne et quoi à la saisie externe du SN anaphorique. Autrement dit, quels sont les facteurs indépendants de la volonté du scripteur qui en décident? D'après moi, c'est l'intension du SN, donc le type de lexème employé comme nom tête du SN et / ou le rôle des éléments adjoints tels que: adjectifs ou d'autres déterminants adnominaux.

Il n'est pas nouveau de constater que les SN anaphoriques contenant un adjectif valorisant ou ayant un sens axiologique ou emphatique sont précédés d'un adjectif démonstratif et non de l'article défini (cf. M.-E.Conte 1990). Je tiens uniquement à souligner que le sens axiologique du SN anaphorique est responsable de sa lecture „saisie interne”, parce qu'il maintient la présupposition du sens multiple de ce SN anaphorique. Je vais l'illustrer en me servant de deux exemples cités chez Apothéloz & Chanet.

(8) Microsoft et Motorola annoncent que le partage du système d'exploitation Windows NT sur l'architecture PowerPC est en cours. Cette annonce très importante donne encore plus de crédibilité et de „poids” au standard PowerPC. (*Univers Mac*, janvier 1994)

Je pense que mon explication de l'emploi de l'adjectif démonstratif n'est pas en désaccord avec celle des deux linguistes suisses⁶. Puisqu'un SN nominal pris en saisie externe désigne un objet linguistique comme représentant d'une catégorie vue comme homogène, ce qui paraît impossible pour *l'annonce très importante*. L'impossibilité est due au fait qu'il faudrait pouvoir mettre en contraste ce SN avec un autre qui devrait représenter une autre catégorie vue comme homogène. La situation est différente quand un adjectif jouant le rôle restrictif vis-à-vis du nom qu'il détermine forme avec ce nom un SN pris en saisie externe. En voilà l'exemple:

(9) Alors, au moment précis où l'autre [= l'autre génisse] allait mettre bas son premier veau, le vieux grand-père mourut, et les femmes, qu'effrayait l'événement attendu, la vendirent, en proie à la panique, et bornèrent leurs soins aux poulets et aux canards. [L'événement attendu = la mise bas] (D.H. Lawrence, *Le canard*, 8, trad. frçse.) (Apothéloz & Chanet:169)

Les deux linguistes expliquent, à juste titre, que l'événement attendu sert à contraster avec un événement non attendu, qu'est la mort du grand-père. En termes de saisie, le texte construit ad hoc deux catégories que le texte contraste, telles que „l'événement qu'on a attendu” et „l'événement qu'on n'a pas attendu”, ce qui prévaut sur leur unicité.

Le SN *cette horreur* se laisse analyser de la même façon que les SN anaphoriques contenant un adjectif non restrictif. Si on paraphrase *horreur* comme *action / événement horrible*, on présuppose un contraste entre 'actions horribles' et 'actions non horribles'.

(10) Je m'aperçus alors avec épouvante que l'allée était parsemée de corps humains. Il ne m'était plus possible de m'illusionner sur le sens de cette scène. /.../ J'assistais à une battue /.../ fantastique où les chasseurs /.../ étaient des singes et où le gibier traqué était constitué par des hommes, des femmes comme moi, des hommes et des femmes dont les cadavres nus, troués, tordus en des postures ridicules, ensanglantaient le sol.

⁶ Les auteurs de l'article expliquent pourquoi l'emploi de l'article y est exclu de la façon suivante: „Le défini /.../ a pour effet de rendre référentiellement relevantes toutes les informations figurant dans le syntagme nominal. Son emploi /.../[ici] serait donc pragmatiquement inadéquat. Il risquerait de provoquer, de la part du décodeur, la recherche d'un référent susceptible d'entrer en contraste avec celui actuellement désigné: /.../ la recherche d'une autre „annonce” satisfaisant à la propriété d'être importante /.../”(Apothéloz D. & Chanet C. 1997:168)

Je détournais les yeux de cette horreur insoutenable. (Boulle 1963, *La planète des singes*, p.46)

2.2.1. Emploi stylistique des SN anaphorique de sens axiologique

Il arrive que le scripteur ne respecte pas la règle qui dit que la présence du sens axiologique dans le SN anaphorique provoque l'apparition de la saisie interne. Ajoutons que ce type de saisie présuppose la multiplicité et non l'unicité. Le scripteur qui force cette règle fait passer un adjectif restrictif pour non restrictif ou adjectif, comme dans l'exemple cité par M.-E. Conte où, malgré la présence de l'adjectif restrictif *importante*, on n'a pas questa importante innovazione.

(11) «Tra 6 anni /.../ diventeranno fuorilegge i sacchetti di plastica non biodegradabile e tutti imballaggi non prodotti con fibre di recupero. L'importante innovazione è stata decisa dal ministro dell'industria /.../» (Conte M.-E. 1988a:148)

L'emploi de l'article défini devant le SN qui ne présuppose l'unicité marque le style du texte⁷. L'emploi dit „stylistique” du SN anaphorique concerne également les SN anaphoriques concrets. Dans les médias, on emploie souvent l'article défini après avoir cité le nom propre d'une personne supposée être généralement connue, et qui, fort probablement ne l'est pas; par exemple, /.../ *Marc Valetti*. Le fameux play-boy/.../.

3. Critère textuel: changement de perspective textuelle

Outre la structure sémantico-syntaxique du SN anaphorique, la perspective textuelle (ou macrotextuelle) est le deuxième facteur qui influence le choix entre l'article défini et l'adjectif démonstratif devant un SN anaphorique. La thèse générale dit que le changement de perspective textuelle exige l'emploi de l'adjectif démonstratif. Inversement, si les événements sont présentés dans la même perspective, les deux déterminants peuvent apparaître, aussi bien l'article défini que l'adjectif démonstratif. Dans ce dernier cas, leur emploi est régi par d'autres règles, comme celles données ci-dessus. Il faut ajouter que le changement de perspective textuelle correspond souvent à ce qu'on appelle changement de „plan” dans un texte (Combettes 1992). Je n'emploie pas ce terme parce que je crois qu'il est utilisé pour

⁷ Cet emploi a été décrit de deux points de vue: celui du choix du lexème pour le nom tête du SN anaphorique, et celui de l'argumentation. Citons ce qu'écrit M.-E. Conte à ce propos: „In base a tale possibilità di scelta nell'ambito del meccanismo di incapsulazione anaforica, il parlante può compiere dei veri e propri colpi di forza nei confronti del ricevente facendo passare surrettiziamente una sua personale valutazione che, però, per gli aspetti sintattici dell'anafora, viene presentata come informazione condivisa.” (M.-E. Conte 1988a:145)

décrire des phénomènes textuels très variés, ce qui fait qu'il serait difficile de lui donner une définition en termes linguistiques. J'entends par „changement de perspective textuelle”, le passage voulu du scripteur à une autre temporalité, ou à une autre modalité dans un fragment de texte.

3.1. Changement de perspective temporelle

Il y a plusieurs possibilités de changer de temporalité, mais je n'en illustrerai que deux. Premièrement, le manque de continuité temporelle consiste à passer sous silence par le scripteur un laps de temps, plus ou moins grand, dans un texte⁸. Ce cas illustre la règle générale donnée dans le §3. Je cite à dessein la phrase (12) parce qu'elle montre que le changement de temporalité ne recouvre pas toujours la distinction de Benveniste entre le plan de l'histoire et celui du discours.

(12) L'histoire de sa naissance est restée célèbre dans la famille. L'accouchement, survenu à huit mois, avait été long et difficile. L'enfant ne réagit pas aux tapes sur les fesses et ne respira pas. La sage-femme coupa le cordon et /.../ posa le petit corps /.../ par terre, sur le careau. On était en février, le careau était glacé, la petite morte se mit à hurler. Elle survécut quatre-vingt-six ans à cet incident. (Barjavel , *La charrette bleue*, p.153)

Deuxièmement, la rupture de temporalité consiste à changer de point de repère. Ce cas peut être illustré par la suite c. de l'exemple cité par Kleiber, opposé à la suite a.

(13) En 754, Etienne couronna Pépin le Bref roi de France.

a. (Le \ ce) sacre se déroula devant la cour à Saint-Denis.

b. ?? Le sacre allait marquer la destinée de la dynastie du sceau de l'illégalité.

c. Ce sacre allait marquer la destinée de la dynastie du sceau de l'illégalité.

(ex. de Kleiber 1990)⁹

3.2. Changement de modalité

Le changement de modalité a lieu quand il y a l'intervention du scripteur ou changement du locuteur exprimant son opinion vis-à-vis des événements racontés. Ce

⁸ Padučeva décrit ce phénomène en terme de „lien rigide” (pol. „styk stywny”) ou „lien lâche” (pol. „styk swobodny”) entre les phrases 1 et 2. Ce dernier correspondrait au changement temporel. La linguiste russe illustre ses thèses en citant uniquement des exemples de noms concrets (Padučeva 1992:228-229).

⁹ Kleiber (1990:260-261) explique l'impossibilité de la séquence b. par „sortie de la circonstance d'évaluation” tracée par la phrase 1.

changement peut être exprimé soit par le passage du discours direct à l'indirect (14), soit par l'introduction de „je” (15) et (14).

(14) -Elle est malade?

-Rien de grave; mais c'est un événement assez important pour alerter nos autorités. Nova est pleine. /.../ Je veux dire: elle est enceinte /.../ CHAPITRE VI Je reste frappé de stupeur, sans réaliser encore tout ce qu'implique cet événement. (bps:157-158)

(15) Un avion spécial était mis à notre disposition, un appareil à réaction assez semblable à nos premiers types de ce genre /.../ C'est là que nous nous retrouvâmes, Zira et moi, peu après le départ. J'étais heureux de ce voyage. (Boulle, *La planète des singes*, p.139)
Ajoutons-y un exemple discutabile.

(16) Et alors le duc, s'adressant à la foule, daigna dire que, s'ils tenaient parole, il leur serait un bon protecteur et gardien. Cette bonté n'empêcha pas que, quelques jours après, l'échafaud ne fût dressé. (Michelet, *Le Moyen Age*, R. Laffond, p.969, cité par Combettes 1992:100)

Le changement de modalité y est implicite. On peut y arriver en évaluant les deux phrases. Si l'on accepte comme vraie la phrase 1 de façon objective, la phrase 2 ne l'est que du point de vue subjectif, notamment celui du scripteur. C'est le sens causatif du verbe „empêcher” qui fait croire que l'auteur du jugement concernant la vérité de la phrase 2 est le narrateur. Donc le narrateur cesse de raconter des événements, mais il montre la relation entre „le manque de bonté du duc” et „le dressage d'un échafaud”.

Ajoutons que le SN anaphorique *cette bonté* a la lecture ironique, qui se résume en négation. Le scripteur aurait pu écrire *cette apparente bonté* ou bien ajouter des guillemets à la „bonté”, ce qui, par ailleurs, constitue un renvoi au mot (pris en supposition matérielle), et non pas à toute la phrase précédente.

Là où la modalité est implicite dans la phrase 2, on déchiffre le changement de modalité par l'expression du locuteur dans les phrases précédentes. On l'observe dans l'exemple (17) grâce aux expressions telles que: : *croyez-moi* et *comme vous pourriez l'imaginer*.

(17) «Croyez-moi, un jour viendra où nous dépasserons les hommes dans tous les domaines. Ce n'est pas par suite d'un accident, comme vous pourriez l'imaginer, que nous avons pris leur succession. Cet événement était inscrit dans les lignes normales de l'évolution. L'homme raisonnable ayant fait son temps, un être supérieur devait lui succéder /.../» (Boulle, *La planète des singes*, p.161)

3.3. Les SN anaphoriques hyperthématiques

L'hyperthème présuppose un sens unique, ce qui découle de sa définition. Aussi s'attendrait-on à ce que les SN hyperthématiques s'accompagnent obligatoirement de l'article défini, et que l'adjectif démonstratif soit exclu (Fici & Nowakowska 1996:91-92). Cela est vrai quand il y a continuité textuelle. Pourtant, un SN hyperthématique, considéré d'un autre point de vue, temporel ou modal, doit être précédé de l'adjectif démonstratif.

Citons d'abord l'exemple de l'hyperthème d'un texte où il y a continuité:

(18) Pourquoi, après l'exploitation du système solaire, dont toutes les planètes sont inhabitées, pourquoi un astre aussi éloigné fut-il choisi comme but du premier vol intersidéral? C'est le savant Antelle qui imposa cette décision. Principal organisateur de l'entreprise, à laquelle il consacra la totalité d'une énorme fortune, chef de notre expédition, il avait lui-même conçu le vaisseau cosmique et dirigé sa construction. Il m'expliqua la raison de ce choix pendant le voyage. (p.11) /.../ /p.14/ Le professeur Antelle /.../ avait voulu profiter du voyage pour vérifier certaines de ses théories sur la croissance des plantes /.../ /p.15/ Le voyage se passa donc sans anicroche. Le seul désagrément fut une pesanteur accrue pendant l'année d'accélération et pendant celle du freinage. (Boulle, *La planète des singes*) Ensuite, confrontons l'exemple (14), déjà cité, qui illustre le changement de perspective textuelle, avec l'exemple (19).

(14) -Elle est malade?

-Rien de grave; mais c'est un événement assez important pour alerter nos autorités. Nova est pleine. /.../ Je veux dire: elle est enceinte /.../ CHAPITRE VI Je reste frappé de stupeur, sans réaliser encore tout ce qu'implique cet événement. (Boulle, *La planète des singes*, pp.157-158)

(19) -Elle est malade?

-Rien de grave; mais c'est un événement assez important pour alerter nos autorités. Nova est pleine. /.../ Je veux dire: elle est enceinte /.../ (p.157) /.../ CHAPITRE VI (p. 158) Ces mystères au sujet de Nova ne présagent rien de bon. J'imagine qu'elle ne m'a pas dit toute la vérité, que le Grand Conseil est au courant de la situation et que des discussions ont eu lieu à un échelon très élevé.

-«Quand doit-elle accoucher ?

-Dans trois ou quatre mois.»

Le côté tragi-comique de la situation me bouleverse tout d'un coup. Je vais être père dans le système de la Bételgeuse. (Boulle, *La planète des singes*, p.159)

Les deux SN anaphoriques soulignés constituent l'hyperthème du même fragment du texte. Comme on peut l'observer, le changement de perspective textuelle a prévalu dans (14) et a provoqué la reprise par l'adjectif démonstratif.

4. En guise de conclusion

Après avoir réexaminé quelques critères qui peuvent décider du choix entre „ce” et „le” devant un SN anaphorique, j'ai souligné l'importance de sa structure sémantico-syntaxique. Tout d'abord, j'ai démontré le lien entre le type de nom abstrait et le choix du déterminant. Ensuite, j'ai décrit comment on arrive à la „saisie interne” ou à la „saisie externe”. Cependant, je n'ai pas épuisé ce critère microtextuel. Il reste à analyser plusieurs facteurs. Aux noms polyfonctionnels, il faudrait ajouter d'autres types de noms abstraits, tels que, par exemple, des noms de manières ou des noms d'objets notionnels ou linguistiques. Il serait aussi intéressant de faire des analyses des SN anaphoriques dans un contexte inactuel.

En second lieu, j'ai considéré l'influence du critère macrotextuel. L'adjectif démonstratif apparaît régulièrement devant la reprise, là où il y a eu un changement de perspective textuelle entre la phrase 1 et la phrase 2. Même les SN hyperthématiques sont soumis à ce facteur. D'après moi, ce critère serait encore plus important dans le cas des SN anaphoriques avec des noms têtes concrets surtout dans le cas des noms avalents.

De façon générale, il faut souligner que les deux perspectives, microtextuelle et macrotextuelle, ont le même poids et qu'elles se complètent. D'après moi, oublier la perspective microtextuelle fausse l'analyse.

Bibliographie

APOTHELOZ D. & CHANET C. 1997, «Défini et démonstratif dans les nominalisations», in de Mulder W. & Tasmowski-de Ryck L. & Veters C. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, pp. 159-186

BLANCHE-BENVENISTE C., CHERVEL A., 1966, «Recherches sur le syntagme substantif», *Cahiers de lexicologie*, IX, 2 : 3-37

COMBETTES B. 1992, *L'organisation du texte*, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, (coll. „Didactique des textes”)

CONTE M.-E., 1988a, «Nominali anaforici incapsulatori: un aspetto della coesione lessicale», in SLI 26, *Dalla parte del ricevente: percezione, compressione, interpretazione*, Roma, Bulzoni, pp. 143-151

- 1988b, *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*, Firenze, "La Nuova Italia"

- 1990, «Anaphore, prédication, empathie», in Charolles M. & Fisher S. & Jayez J. (éd.), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Press Universitaire de Nancy, (coll. „Processus discursifs”):215-225

DANEŠ F. 1974, «Semantyczna i tematyczna struktura zdania i tekstu», in Mayenowa M.R. (éd.) *Tekst i język. Problemy semantyczne*, Wrocław - Warszawa - Kraków - Gdańsk, Ossolineum, pp. 23-40

FICI F. & NOWAKOWSKA M. 1996, «I nomi predicativi della ripresa anaforica. Un confronto tra gli operatori testuali in russo, in polacco e in italiano», in Benacchio R. & Fici F. & Gebert L. (éd.), *Problemi di morfosintassi delle lingue slave, 5, Determinatezza e indeterminatezza nelle lingue slave, Atti del Convegno svoltosi a Firenze 26-28 ottobre 1995*, Università degli Studi di Firenze Dipartimento di Linguistica, Unipress, p.77-98.

GRICE H.P., 1979, «Logique et conversation», *Communications*, 30, p. 57-72

KAROLAK S. 1993, «Anafora», in Polański K. (éd.), *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, Wrocław - Warszawa - Kraków, Ossolineum, pp.40-42

- 1994, «Le rôle des noms abstraits dans la grammaire du discours continu», *SILTA*, XXIII, n°3:477-487

- 1995, *Etudes sur l'article et la détermination*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP

- 1996, «O semantyce aspektu (w dwudziestą rocznicę publikacji rozprawy F. Antinucciego i L.Gebert „Semantyka aspektu czasownikowego”)», *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, fasc.LII, pp. 9-56

KLEIBER G. 1990, «Sur l'anaphore démonstrative», in Charolles M. & Fisher S. & Jayez J. (éd.), 1990, *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Press Universitaire de Nancy, (coll. „Processus discursifs”): 243-264

KOSSAKOWSKA E. & NOWAKOWSKA M, 1995, «La complétude et l'incomplétude des syntagmes nominaux abstraits en français et en russe», *Neophilologica. 11, Etudes de linguistique*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, p.90-102.

MICZKA E. 1992, *Les mécanismes sémantico-rhétoriques de la cohérence du commentaire politique*, Katowice, Uniwersytet Śląski

NOWAKOWSKA M. 1993, *Les problèmes de structure immanente dans le syntagme nominal abstrait complexe en français et en italien*, Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP, (Prace Monograficzne Nr 174)

PADUCEVA E.V., 1992, *Wypowiedź i jej odniesienie do rzeczywistości*, Warszawa, PWN (pp.11-26, 221-229)

REICHLER-BEGUELIN M.-J. 1995, «Alternatives et décisions dans l'emploi des expressions démonstratives», *Pratiques*, 85, Mars 1995, pp. 53-87

REICHLER-BEGUELIN M.-J.& DENERVAUD M.& JESPERSEN J., 1988, «Les rappels anaphoriques», *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Belachaux & Niestlé, pp. 68-77.